Comment Bercy finance les PME en France et à l'international

Emmanuel **Macron**
Ministre de l'**Économie**, de l'**Industrie** et du **Numérique**

Les 9, 16 et 17 février 2016, Europe parlementaire a suivi Emmanuel Macron à l'hôtel de Roquelaure* et au ministère de l'Économie et des Finances, d'abord au lancement de l'incubateur Green Tech avec Ségolène Royal, puis au Bercy Financements Export et enfin à l'ouverture du fonds PME emplois durables.

PAR CÉSAR ARMAND

Invité au ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer ce 9 février 2016, **Emmanuel Macron** associe transition numérique et croissance verte : « *La transformation numérique est une opportunité. Tout l'enjeu de cette* **French Green Tech** *est de mettre le numérique au service de cette grande transition de nos modèles productifs.* »
Aussi, le ministre de l'Économie place-t-il l'innovation au cœur de cette double révolution : « *elle permet de réduire la consommation et l'utilisation des besoins, qu'il s'agisse de la mobilité ou de la consommation d'énergie. Sans oublier le big data qui améliore l'offre. L'ouverture des données est en effet absolument essentielle pour nourrir l'innovation du secteur* ».
Avant de parler… d'argent : « *L'objectif de cet appel à projets* [150 000 à 500 000 € pour 50 start-up, N.D.L.R.] *est d'apporter un financement en deux phases et en fonds propres. S'il vient compléter le concours mondial de l'innovation qui apporte un financement en subventions, quatre solutions, sur les neuf de la Nouvelle France Industrielle, sont en rapport avec la transition énergétique : les nouvelles ressources, la ville durable, les transports de demain et la mobilité écologique* ».
Une semaine plus tard, le 16 février à Bercy, il est question d'export. En introduction, **Emmanuel Macron** déclare : « *Nous avons un alignement favorable des astres : un euro relativement faible, des taux d'intérêt bas permettant le financement et le refinancement, un prix du baril bas et l'ouverture au commerce avec des régions comme l'Iran ou Cuba* ».
Ajoutant : « *L'export participe au redressement du pays. L'économie française est plus forte quand elle se projette à l'international. Nos performances s'améliorent : le nombre d'exportateurs est en augmentation, le déficit d'échanges de biens se réduit et l'export d'automobiles croît très favorablement. Nous portons un objectif d'internationalisation et de plus grande inclusion des TPE-PME afin qu'elles puissent conquérir de nouveaux marchés et se maintenir sur des places où nous sommes déjà forts* ».
Emmanuel Macron mise en effet sur la stabilité : « *La bonne intervention publique est celle où le marché ne fonctionne pas et où déployer l'argent public est là où il est le plus utile* » et sur la simplification : « *Les TPE-PME n'ont pas le temps d'aller aux guichets. Qu'elles bénéficient d'enveloppes globales et qu'elles ne déposent pas plusieurs dossiers. Qu'en 2016, quelle que soit la taille de l'entreprise, qu'elle puisse trouver un financement !* ».

> *Innover davantage permet d'aller conquérir la croissance mondiale là où elle se trouve !*

> *Réorienter davantage l'argent des régimes de retraite dans l'économie.*

Le ministre de l'Économie en profite également pour promouvoir son programme Accélérateur PME : « *Accompagner en financements et en conseils 1 000 PME et ETI, c'est accompagner la performance de ces entreprises. Ce sont elles qui s'internationalisent et qui ont besoin du mentorat de l'État. En assouplissant en 2016 les conditions de l'assurance-crédit, nous accompagnons au mieux les acteurs privés dans leur conquête.* »
Emmanuel Macron s'exprimant sur la « *doctrine de l'État* » : « *Être utile, simple, agile et efficace. Nous avons besoin de mécanismes de soutien à l'export pour rendre nos économies plus compétitives. Innover davantage permet en effet d'aller conquérir la croissance mondiale là où elle se trouve !* »
Le lendemain, le 17 février, à l'occasion du lancement du **Fonds PME emplois durables**, alimenté par trois groupes de protection sociale à hauteur de 210 millions d'euros, le ministre reconnaît, cette fois-ci, les limites du modèle de financement à la française : « *Dans cette économie toujours plus rapide, le financement, qui est le nôtre et qui se faisait à travers les banques, n'est plus totalement adapté. Nous sommes rentrés de fait dans une économie de la disruption.* »

Comment Bercy finance les PME en France et à l'international

Emmanuel **Macron**
Ministre de l'**Économie**, de l'**Industrie** et du **Numérique**

> *Accompagner en financements et en conseils 1 000 PME et ETI, c'est accompagner la performance de ces entreprises.*

Emmanuel Macron promet alors de *« donner du capital aux PME et aux ETI »* : *« Nous avons des rigidités liées à la régulation. Nous avons laissé le financement de l'économie aux mains des régulateurs alors que notre devoir est d'avoir un pilotage macroéconomique. Nous devons en effet adapter notre régulation à ce défi, revoir la règle des plus-values mobilières et créer du corporate venture afin d'avoir une déduction d'impôt pour les entreprises qui investissent. »*
Le ministre soutiendra les PME *« cotées et non cotées »* : *« Il nous faut continuer à aller plus loin pour réorienter davantage l'argent des régimes de retraite dans l'économie. Nous allons donc passer par la voie législative afin de ramener la régulation de ces sommes (130 milliards d'euros) vers le financement du risque et le financement de l'innovation, que ce soit dans les start-up, les PME, ou les ETI qui ont besoin de lever du capital français ».*
Ainsi, **Emmanuel Macron** souhaite-t-il que les entreprises demeurent sous la bannière tricolore : *« Nous allons faire en sorte qu'elles restent françaises en ayant nos propres leviers de financement. L'ouverture absolue subie, c'est un affaiblissement et une perte de capacités. Il nous faut mobiliser l'épargne financière des Françaises et des Français à travers les bonnes régulations et, en particulier, enclencher une dynamique dont l'objectif fondamental est la souveraineté à long-terme. »*

•L'hôtel de Roquelaure, sis au 246, boulevard Saint Germain 75007 Paris, près de l'Assemblée nationale, abrite le cabinet de la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Il fut aussi autrefois le siège du ministère des Travaux publics.

Prendre des risques et être ambitieux

Philippe **Pouletty**
Cofondateur et directeur général de **Truffle Capital**

Bernard-Louis **Roques**
Cofondateur et directeur général de **Truffle Capital**

La France a-t-elle suffisamment de dispositifs de soutien à l'innovation et au développement ?
La France est le meilleur pays pour créer une start-up, grâce au statut de jeune entreprise innovante, au crédit d'impôt recherche, aux aides de Bpifrance et aux FCPI. Mais quand il s'agit de lever des fonds importants, les entreprises étrangères viennent faire leur marché…
Nous proposons ainsi que les JEI puissent être exonérées de charges patronales pendant au moins quinze ans et que cette exonération soit déplafonnée. Idem pour le CIR : il faut maintenant le recentrer sur les PME, ainsi que le PEA-PME sur les PME innovantes cotées sur Alternext. Surtout, orientons 7 % à 8 % de l'épargne financière des Français vers les jeunes entreprises technologiques et elles décolleront !

Comment coachez-vous un chef d'entreprise qui a levé des fonds ?
Nous investissons dès la création des entreprises. Souvent nous sommes leurs cofondateurs et sélectionnons leur directeur général. Nous incitons les dirigeants à être à la fois *« mégalomanes »* et *« réalistes »*. Si une entreprise veut concurrencer les autres, elle doit aussi bénéficier d'un conseil d'administration haut de gamme qui la guide dans ses décisions stratégiques. Nous l'introduisons également dans les réseaux internationaux, business et financiers, en les accompagnant dans la durée et en investissant avec des fonds de génération successive. Ainsi, nous érigeons des leaders de demain.

Quel lien avez-vous avec les régions ?
En théorie, les régions ont beaucoup de moyens. En pratique, elles se focalisent très peu sur les jeunes entreprises innovantes. Qu'attendent-elles pour mettre la main à la poche via des subventions, des avances remboursables, ou des investissements en capital ? Si elles attirent des entreprises chez elles, elles créeront durablement des emplois pérennes et qualifiés localisés sur leur territoire.

> *Dirigeons 7 % de l'assurance-vie vers les jeunes entreprises innovantes !*